

N/Réf.: VF/AN/2026/REU/DIR/019

Saint Denis, le 29 mai 2026

A l'attention des Elus  
Des organisations syndicales  
de la CFDT et CGT

Objet : Motion CE de mars 2026 – Budget et ETP 2025/2026

Mesdames, Messieurs les élus,

La Direction prend acte de la motion citée en objet et des préoccupations exprimées par les élus concernant le pilotage budgétaire et les conditions de travail.

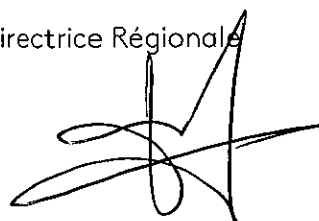
Elle rappelle que la gestion 2025 s'est inscrite dans un contexte de forte exigence de maîtrise budgétaire fixé à l'échelle de France Télévisions, tout en permettant à Réunion la 1ère de maintenir un haut niveau d'activité éditoriale, de production et de couverture des grands événements du territoire.

La Direction partage pleinement l'objectif d'un pilotage financier au service de nos antennes, de la production interne et de la qualité de vie au travail. Les travaux engagés autour de la SQVT, du renforcement de l'encadrement éditorial et de l'organisation des activités participent pleinement de cette ambition.

Enfin, la Direction restera particulièrement attentive, dans le cadre des moyens alloués, à concilier exigence budgétaire, continuité de service public et accompagnement des collectifs de travail.

Valérie Filain

Directrice Régionale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.